

Nouveau dans le domaine du droit

Par **Faa**, le **22/12/2015** à **16:11**

Bonjour à tous et à toutes, je vous expose mon problème. Je suis actuellement dans une option économique mais j'ai pas mal d'heures de droit et j'éprouve un intérêt aux cours de droit.. Mais je me rends compte que l'option où je suis ne me plaît pas.. Je me demande si je ne devais pas me réorienter vers le droit, l'année prochaine? J'ai juste peur de certaines choses et ça me freine dans mon choix.. Du sens que j'ai discuté avec de nombreuses personnes, elles me disent que c'est très difficile (je me dis que rien n'est facile dans la vie) Mais je n'ai pas réellement de méthode d'étude, je flutte mes cours, je reformule afin de comprendre le sens de ce que j'étudie etc.. mais hélas quand j'essaie de faire du par coeur je retiens mais ensuite j'oublie je mets en doute mon intelligence.. même. niveau concentration. Mes questions sont.. dois-je essayer le droit vu que je trouve une attirance pour cette branche? Comment revoir ma méthode de travail? Dois-je apprendre obligatoirement par coeur afin de réussir? Je suis belge, je tiens à préciser ^^ En tout cas un grand merci à vous de m'avoir déjà lu et encore merci à ceux qui m'aideront à trouver réponse à mes questions car je suis dans un moment crucial de ma vie où je dois trouver quelque chose à faire.. et me sentir soulager car j'y pense de plus en plus au droit!

Par **OOO**, le **22/12/2015** à **16:46**

Sous réserve du système belge que je ne connais pas, il y a deux types de matières en fac de droit:

- Les mineures, où l'examen est soit un oral soit un écrit court. Il faut les apprendre par coeur. Pas au mot près, évidemment, mais il faut avoir en tête un cours du début à la fin et être en mesure de répondre à n'importe quelle question de cours qui pourrait être posée. A la limite, peu importe si tu oublies tout quelques jours après l'examen, je pense que tout le monde est un peu comme ça.
- les majeures, où l'examen est un écrit long (genre 3-4h). Le sujet est généralement un commentaire d'arrêt ou une dissertation. Le code est autorisé, ce qui réduit assez fortement la mémorisation brute, mais tu n'auras pas le temps de découvrir ton cours dans le code le jour de l'examen, il faut donc déjà avoir en tête le cours, et savoir ou chercher chaque notion, plus avoir en tête quelques idées de développement sur chaque point (glanés, par exemple, dans les commentaires d'auteurs que tu as pu lire auparavant). Au final c'est quand même plus de la compréhension que de la mémorisation, mais ce n'est pas un exam "open book" ou on peut amener toutes les notes qu'on veut sans rien mémoriser.

Par **Faa**, le **22/12/2015** à **16:53**

merci de ta réponse! mais comme je comprends, La compréhension prime! Il faut que j'arrive à comprendre le concept et ensuite je peux restituer mot pour mot c'est bien cela? Car apprendre un cours par coeur ainsi de manière assez brute cela me pose vraiment problème car j'ai des trous de mémoire et ca me démotive :-/